

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Mesures et essais en acoustique et vibrations

- Université Jean Monnet Saint-Etienne – UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Mécanique, génie civil et construction

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle (LP) *Mécanique, spécialité Mesures et essais en acoustique et vibrations (AVTECH)*, est dispensée depuis 1998 uniquement par alternance sous contrat de professionnalisation. Le recrutement des étudiants se fait nationalement à l'issue principalement d'un DUT *Mesures physiques*. La capacité maximale de cette LP est d'environ 24-25 étudiants. Les secteurs d'emplois possibles à l'issue de cette formation sont divers et variés (acoustique dans les domaines du bâtiment, de l'environnement, de l'industrie ; vibration dans les structures et les machines tournantes) et la demande est très forte : bureaux d'études et de contrôle, industrie de transports, métallurgie...

Avis du comité d'experts

Cette formation est dispensée par alternance sous contrat de professionnalisation. Elle date de 1998 et a acquis une bonne reconnaissance nationale : certaines offres d'emplois peuvent même spécifier dans le profil recherché cette LP *AVTECH* (Acoustique et Vibration).

Depuis la certification ISO 9001 de l'établissement pour les activités « conception et réalisation de prestations de formation continue et par alternance » des bilans sont faits en fin de chaque année universitaire auprès des alternants et des professionnels pour cette LP. Il en découle de nombreuses évolutions de la formation depuis 16 ans.

Le recrutement des étudiants se fait nationalement (14 alternants dans la Loire/384 au total sur 16 ans). Ceux-ci sont issus principalement de DUT *Mesures physiques*, et aucun étudiant de L2 n'intègre cette licence ; cette LP est elle même localisée au sein de l'IUT *Mesures physiques* de Saint-Etienne. On dénombre une seule autre LP de ce type, située au Mans.

La capacité maximale de cette LP est de 24 étudiants, mais lors des deux dernières années 26 étudiants ont suivi cette formation.

Deux professeurs agrégés se partagent la responsabilité de la formation ; ceux-ci recrutent les étudiants sur tout le territoire national, gèrent la formation et font l'interface entre les industriels et les alternants. Il semblerait que de nombreuses tâches incombent aux deux seuls responsables, ceci est certainement dû au fait d'un sous encadrement général dans le département. Un comité de pilotage composé par moitié d'enseignants (dont quatre enseignants-chercheurs) et de professionnels a été mis en place ; il se réunit une fois par an. 45 % des enseignements sont faits par des professionnels appartenant au comité de pilotage et remarquons que cinq anciens diplômés interviennent dans cette formation.

Afin d'être crédible et reconnue, cette formation mise très largement sur des moyens techniques spécifiques : salles de TP, logiciels industriels... De plus, 60 % des enseignements se fait en demi groupe. Pour l'évaluation de la période en entreprise, un carnet de suivi est régulièrement complété par les étudiants et les tuteurs (en entreprise et académique) lors de la période des 12 mois du contrat de travail.

Cette LP a un excellent taux de réussite : 98 % sur les quatre dernières années. Signalons aussi que très peu d'étudiants poursuivent leurs études.

Notons qu'en 2013, il y eu 40 offres d'emploi pour les 24 alternants ayant obtenu leur diplôme. Sur les trois dernières années uniquement 2 étudiants sur 74 sont encore sans emploi.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Pas d'équipes de recherche en acoustique à l'Université de Saint-Etienne, en revanche, trois enseignants-chercheurs de la section CNU 60 interviennent dans cette formation.
Place de la professionnalisation	Forte implication des professionnels : 75 % des enseignements hors stage et projet tuteuré sont effectués par des professionnels. Cinq anciens diplômés interviennent dans la formation.
Place des projets et stages	Projets tuteurés : 140h sur 550h. Stage en alternance, mais le rythme de l'alternance n'est pas indiqué dans le dossier. Notons qu'il est prévu trois visites de stage par étudiant et par année).
Place de l'international	Aucun échange, mais il est signalé qu'un contrat de professionnalisation est limité par décision de l'état aux entreprises du territoire.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	En moyenne : 50 dossiers reçus, 42 auditionnés, 35 acceptés, 26 étudiants. Depuis cinq ans, les effectifs sont constants, environ 24-26 étudiants (capacité maximum).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Différents cours sur logiciels d'acquisition et de modélisation sont dispensés.
Evaluation des étudiants	L'évaluation se fait sous forme de contrôles continus (à partir de 10h d'enseignement un CC obligatoire, même pour les intervenants extérieurs). Pour les TP, les étudiants doivent rédiger un compte-rendu pour chaque TP et à l'issue de l'UE un examen a lieu. Un carnet de suivi pour les alternants est mis en place.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le comité de pilotage souhaiterait une note moyenne de 10 pour toutes les UE mais ce n'est pas possible. Actuellement la règle de compensation s'applique.
Suivi des diplômés	Le responsable de la formation tient à jour le suivi des diplômés et ceci très régulièrement ; de ce fait, lors de chacune des enquêtes on peut comptabiliser 100 % de réponses. Il existe également une association des anciens (on remarque ainsi un taux de réponses de 100 % dans chacun des tableaux en annexe).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Plusieurs enquêtes existent : - enquête alternants en fin d'année, - enquête tuteurs d'entreprises en fin d'année. De ce fait, il en résulte un système d'amélioration continue.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Spectre large de la formation.
- Attractivité de la formation et recrutement national.
- Nombreuses offres d'emploi proposées en sortie de formation, supérieures au nombre de diplômés.
- Peu de poursuites d'études immédiates.

- Association des anciens très active : site internet...
- Comité de pilotage très réactif.

Point faible :

- Pas de recrutement en L2.

Conclusions :

Cette formation, effectuée uniquement par alternance sous contrat de professionnalisation, est à large spectre. Elle a 16 années d'existence ; elle est donc parfaitement rodée et reconnue nationalement. Remarquons que dans la prochaine nomenclature des LP, la dénomination « acoustique et vibrations » est présente.

Des questionnaires réguliers auprès des anciens étudiants et des industriels permettent une grande réactivité du comité de pilotage sur l'évolution de la formation.

Cette LP, d'une capacité maximum de 24 étudiants, recrute essentiellement à l'issue d'un DUT mais pas du tout en sortie de L2.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009931

**Licence Professionnelle « Mécanique », spécialité « Mesures et Essais en Acoustique et Vibration »
(AVTECH)**

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

La possibilité pour des étudiants de Licence 2 de terminer leur cursus universitaire de formation en Licence Professionnelle peut être une réelle difficulté, notamment lorsque les licences professionnelles sont proposées en alternance salariale, l'une des conditions d'accès étant le recrutement par une entreprise dès la fin de la Licence 2. Afin de pouvoir accueillir plus largement les étudiants en provenance de Licences générales, l'établissement projette le renforcement des équipes pluridisciplinaires, un pilotage « universitaire » plus affirmé, un renforcement des actions de communication au sein de toutes les composantes, et dès le semestre 3 la mise en place, pour tous les étudiants de dernière année de modules de préparation à l'entrée en Licence professionnelle et à alternance. Ceci devrait contrebalancer l'aspiration sociale vers le diplôme le plus élevé et la place majeure du Master dans le paysage de l'enseignement supérieur français.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



Khaled BOUABDALLAH